



[Contrôle de police en présence du nouveau sous-préfet](#)

En octobre, le sous-préfet de l'arrondissement de Vendôme, André Pierre-Louis procédait à sa première opération routière avec la police de Vendôme et le commandant du commissariat, Philippe Bissieux.

«Nous avons à faire à une équipe de policiers expérimentés, ce qui me conforte. Et puis la sécurité routière fait partie, entre autre, de mes sujets de préoccupation avec Yves Le Breton, le préfet de Loir et Cher» souligne André Pierre-Louis.

Accompagnant ces opérations sur le terrain aux côtés de la police pour rappeler la nécessité aux

usagers de la route d'évoluer dans leur comportement vis-à-vis de la vitesse, du téléphone portable, de l'alcool qui sont à l'origine de beaucoup d'accidents et de morts sur le département. «Les chiffres sont plutôt aggravants. Avec 31% de tués en plus cette année et 6% supplémentaires d'accidents, nous devons redoubler de vigilance» précise t-il. Avec des véhicules de plus en plus sophistiqués, les conducteurs n'évoluent pas dans leur comportement.

Régulièrement des contrôles sont effectués toute l'année par les forces de l'ordre, police comme gendarmerie et ce mardi 18 octobre à 16h, les policiers et le sous préfet ont manifesté leurs présence ensemble.

«Il est important que l'on nous voit à côté du citoyen par ces opérations. Il y a effectivement et heureusement des usagers qui repartent sans infraction. Cela veut dire qu'il y a bien un comportement d'incivilité !».

Cette action était engagée également avec une réquisition du procureur permettant la fouille des véhicules contrôlés. «Cette procédure est obligatoire, le véhicule du particulier est un lieu privé» disait en substance le commandant de police.

La route reste un espace de liberté mais à une seule condition, de respecter le code de la route. Et si il est observé, la route devient moins mortifère, c'est une question de logique et de prudence.